

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71124

Objet

**Instance VILLE c/ LANUSSE
devant la Cour de Cassation:
paiement des honoraires
de l'Avocat Me CELICE**

DATE DE CONVOCATION

4 septembre

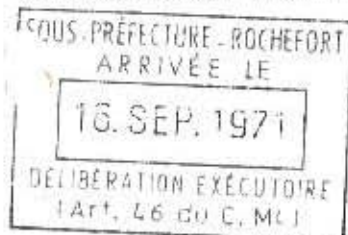
DATE D'AFFICHAGE

4 septembre

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 25



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le dix septembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, M. TETARD, Melle FOUCHE,
MM. BUJARD, STIPAL, BUCHET, BARDE, COLLE, NAULIN, LARGETEAU,
MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, RIVIERE, BERLAND, DOMÉCQ, LANDRY,
DELAIR, BOUTET, PAPEAU, TAP, Mme BIDEAU, Mme FAVIERE ,

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRIERE par M. TETARD
BOUCHET, par M. BUJARD

Absents : MM.

Monsieur LANDRY a été élu Secrétaire.

Par délibération du 26 Juin 1970, le Conseil Municipal a désigné Me Bruno CELICE comme avocat pour défendre la Ville, devant la Cour de Cassation, dans l'Instance l'opposant à l'Agent Judiciaire du Trésor et à LANUSSE .

Par lettre du 2 août 1971, Me CELICE informe la Ville que par arrêté du 13 Juillet 1971, la Cour de Cassation a rejeté les pourvois formés par l'Agent Judiciaire du Trésor Public et LANUSSE, la commune étant mise hors de cause .

Par ailleurs, il convient de régler à notre Avocat le montant de ses honoraires .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU sa délibération du 26 Juin 1970
VU la note d'honoraires présentée par Me CELICE

DECIDE:

- de régler à Me CELICE, Avocat, 59 rue de la Boétie PARIS 8ème, la somme de 3 000 F (TROIS MILLE FRANCS)
- d'imputer la dépense au Chapitre 934 - ART.665 du B.P. 1971

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance
Pour extrait conforme



Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD